

L'usage de colle par les joueurs de handball

Les problèmes liés à la colle nécessairement utilisée par les joueurs de handball est qu'elle laisse généralement des traces, parfois difficiles à enlever, sur les sols, les murs ou les portes des infrastructures sportives.

Chacun étant conscient des problèmes que cela pose, l'Association des Etablissements Sportifs (AES) et la Fédération de Handball (LFH) ont réactivés les contacts qu'ils avaient déjà eu par le passé et ont décidé de communiquer en commun sur le sujet.

Il faut rappeler dans un premier temps le règlement de la Ligue Francophone de Handball (LFH) en application actuellement en ce qui concerne l'usage de la colle :

ART.531 G. Colle - Principe général

a. L'usage de colle(ou de tout autre moyen "collant") est interdit pendant toutes les rencontres jeunes organisées par la Ligue (jusque y compris la catégorie « cadets »).

b. L'usage de colle lavable (ou de tout autre moyen "collant" lavable) pendant TOUTES les autres rencontres (ligue, ...) est limitée à l'application du produit sur les mains.

c. L'usage de colle(ou de tout autre moyen "collant") sur toute autre partie de l'équipement sportif est TOUJOURS INTERDIT.

A partir de la saison 2010-2011 pour les compétitions nationales :

Si des autorités/gestionnaires interviennent pour restreindre cette règle minimum, l'équipe visitée perd le match en question sur le score de forfait et l'homologation de la salle concernée est d'office retirée.

Dans le cadre de ce communiqué, le point principal sur lequel nous souhaitons attirer votre attention est le terme « **lavable** » utilisé dans la réglementation officielle. Il est en effet indispensable que la colle utilisée soit facilement lavable et pour ce faire, il semblerait que la meilleure solution soit de mettre à la disposition des joueurs une colle blanche, non marquante et lavable à l'eau.

Certaines firmes comme TRIMONA ou DIP'N GRIP proposent ce type de produit adhérent. Elles proposent également des nettoyeurs spécifiques pour les sols, les murs ou même pour les mains et les textiles (spray) :



Il est donc important, dans chaque salle, que les clubs et le gestionnaire du centre sportif se mettent d'accord sur les conditions d'utilisation de la colle :

- Choix d'une colle à l'eau mise à disposition par le club.
- Mise à disposition d'un nettoyant pour mains (spray ou savon microbilles) après le match ou l'entraînement pour éviter les traces sur les portes, les murs,...

Les joueurs devraient être sensibilisés à l'utilisation de ce type de colle par le biais d'affichages ou de communications verbales au sein des clubs et des centres sportifs.

Dans cette information officielle, il serait souhaitable de leur rappeler que :

- L'usage de la colle est interdit jusqu'à la catégorie Cadets
- Un seul type de colle lavable à l'eau doit être utilisée
- La colle s'applique uniquement sur le bout des doigts
- La colle ne s'applique pas sur les paumes, les poignets, les chaussures,...
- Il est nécessaire de se laver les mains après le match ou l'entraînement.

La pratique du handball ne s'en trouvera finalement qu'améliorée si chacun applique ces règles et ces recommandations. Une bonne communication interne et externe entre les clubs et les infrastructures sportives est également indispensable pour l'application de ces règles.

L'Association des Etablissements Sportifs et la Ligue Francophone de Handball restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Serge Mathonet
Coordinateur général de l'AES



Patrick Garcia
Secrétaire général de la LFH

